



" Domaine Mirabet "

Commune de Ponteilla



Frais d'achat

OPTION :

7 Jours

A LA RESERVATION :

5% du prix du terrain (chèque non encaissé)

A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE:

100 % du prix du terrain

3 % frais d'actes du notaire

5,89 % droits de mutation à l'administration fiscale

680 € TTC Plan individuel du lot géomètre

590 € TTC Bureau d'étude (contrôle conformité construction)

300 € TTC Frais de dégradation

100 € Impôt foncier

A L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Exonération de PFAC: 2 000€ environ

Exonération de la taxe d'aménagement de la part communale: 3 500€ environ